

Annonces dominicales

du prieuré Saint-Jean

de Mantes-la-Jolie

Du 26 octobre au 2 novembre

et

du 2 au 9 novembre

Q56. Quels purs esprits créés la foi nous fait-elle connaître ?

La foi nous fait connaître les purs esprits bons, qui sont les Anges, et les mauvais, qui sont les démons.

Q57. Qu'est-ce que les Anges ?

Les Anges sont les ministres invisibles de Dieu, et aussi nos Gardiens, Dieu ayant confié chaque homme à l'un d'entre eux.

I. La foi nous fait connaître les purs esprits bons, qui sont les Anges, et les mauvais, qui sont les démons. — *Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour être tenté par le diable. Et lorsqu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur, s'approchant, ... le transporta ... sur une montagne tout à fait élevée, et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ; et lui dit : “Je Vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez.” Alors Jésus lui dit : “Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul.” Alors le diable le laissa, et voici que les Anges s'approchèrent, et ils le servaient (Mt 4, 1-11).*

Ce récit évangélique nous révèle l'existence des bons Anges et des mauvais anges.

II. Les Anges sont les ministres invisibles de Dieu. — Le mot grec “ange” veut dire : ministre, ambassadeur, envoyé, agent. La foi emploie ce nom non pas afin de désigner la nature des Anges, mais leur office.

Les Anges forment au Ciel la cour du Roi éternel, chantent ses louanges, le glorifient. Ils le servent en outre en gouvernant selon ses volontés le monde inanimé et spécialement les êtres humains. Les Anges furent les ministres du Christ, qu'ils servirent souvent, même visiblement. Jésus lui-même dit à Pierre au jardin des Oliviers que s'il l'avait voulu, il aurait pu prier le Père et celui-ci lui aurait envoyé des Anges en nombre illimité pour le défendre de ses ennemis (voir Mt 26, 52-54).

III. ...et aussi nos Gardiens, Dieu ayant confié chaque homme à l'un d'entre eux. — Dieu confia aux Anges de manière spéciale la garde des êtres humains, qui sont la partie la plus noble du créé visible et participent de la nature invisible de l'esprit. *Il a commandé pour toi à ses Anges de te garder dans toutes tes voies. Ils te porteront dans leurs mains, de peur que tu heurtes le pied contre la pierre. Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic, et tu fouleras aux pieds le lion et le dragon (Ps 90, 11-14).*

Le prophète Daniel parle de principes célestes ou Anges auxquels sont confiées par Dieu la protection et la garde des peuples (perses, hébreux, grecs) et il est certain que chaque nation, et probablement aussi chaque ville, est confiée à la tutelle d'un Ange en particulier. L'Archange Michel était le gardien et le protecteur du peuple hébreu dans l'Ancien Testament, et dans le Nouveau Testament l'Église l'a choisi comme son protecteur et le prie après chaque Messe pour être protégée et que toutes les âmes soient protégées contre les pièges diaboliques.

L'apôtre saint Jean, en adressant le livre de l'Apocalypse aux évêques de sept Églises de l'Asie Mineure, laisse croire en leur donnant le nom d'“Anges” que les diocèses particuliers sont confiés par Dieu à un Ange en particulier.

Notre Seigneur dit que les Anges des enfants voient constamment la face du Père céleste (Mt 18, 10) et nous fait comprendre que chaque enfant est confié à la garde d'un Ange. Saint Pierre, lorsqu'il fut libéré de la geôle dans laquelle l'avait fait enfermer Hérode, revint et frappa à la porte de la maison où étaient rassemblés des fidèles. Ceux-ci, en entendant sa voix, ne croyaient pas qu'il s'agissait de l'Apôtre en personne, mais de son Ange (voir Ac 12, 15). De ces allusions, l'on déduit (et telle est la foi universelle et commune de l'Église) que chaque être humain est confié à un Ange en particulier, du premier moment de l'existence au dernier souffle de vie.

Nous pouvons lire dans le livre inspiré de Tobie un très bel exemple du soin que l'Ange Gardien prend de chacun de nous.

L'Ange auquel nous sommes confiés en particulier et qui est dit “gardien” en raison de l'office principal qu'il remplit en notre faveur est toujours à nos côtés, nous illumine constamment, nous suggère de bonnes inspirations, de bons propos, de pieux sentiments, nous garde des périls et des tentations, nous protège également contre les périls physiques. Ce n'est qu'au Ciel que nous comprendrons quelles aides et grâces nous devons à notre Ange Gardien, à qui nous devons notre salut éternel.



Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 26	Christ-Roi		
Lundi 27	Férie	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	S – Ste Vierge A
Mardi 28	S^{ts} Simon et Jude	07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S A
Mercredi 29	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	A S – St Joseph
Jeudi 30	Férie	07h00 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A S – St-Sacrement
suivie de l'office du Rosaire (1)			
Vendredi 31	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A S – Ste Croix
Samedi 01	<i>1^{er} samedi du mois</i> Toussaint Fête d'obligation	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 S	Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 S
Dimanche 2	21^{ème} dimanche après la Pentecôte	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 2	21^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 3	Fidèles défunts	Au prieuré Saint-Jean 06h45 : 2 ^{ème} messe S 10h45 : 2 ^{ème} messe J 07h15 : 3 ^{ème} messe S 11h15 : 3 ^{ème} messe J 18h30 : 1 ^{ère} messe S À Goussonville 07h00 – 07h30 – 08h00 A	
Mardi 4	S^t Charles Borromée <i>Mém. des s^{ts} Vital et Agricola</i>	07h15 : Messe au prieuré 07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	J S A
Mercredi 5	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	J – Propre OP A
Jeudi 6	Férie	07h20 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A J
suivie de l'office du Rosaire (1)			
Vendredi 7	<i>1^{er} vendredi du mois</i> Férie	07h15 : Messe au prieuré 07h20 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A J S
Samedi 8	S^{te} Vierge au samedi <i>Mém. des quatre saints couronnés</i>	07h20 : Messe à Goussonville 10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	A A J
Dimanche 9	22^{ème} dimanche après la Pentecôte	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J

(1) Intention : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

– Annonces complémentaires

- **Commande du nouveau calendrier 2026** du district du Mexique (Thème de ce calendrier : « **Les Guerres des Cristeros** » - 10€) (commandes closes le dimanche 19 octobre) et du prieuré de Versailles. Commande auprès de monsieur l'abbé Jaquemet. **ATTENTION**, les commandes sont effectives par leur règlement.
- **Quelques consignes** : A la sortie de la messe de Jouy, il est très légitime de discuter sur le parvis, et ici, à la sortie du cimetière. Mais aussi un grand merci de permettre aux villageois de pouvoir circuler facilement, et donc de s'écarter promptement et de surveiller vos enfants afin qu'ils aient la même bienveillance. Le 1^{er} novembre, merci de ne pas stationner et de ne pas discuter dans le cimetière, pour permettre aux villageois de se recueillir plus facilement sur les tombes de leurs familles.

Parking : En raison des travaux, Monsieur le Maire, demande d'utiliser le grand parking qui est situé dans le haut du village. Merci pour le respect de ces consignes qui manifeste votre civilité ou vertu d'urbanité.

– **Dates à retenir**

- **Marché de Noël** : A la sortie de la messe, Monsieur François Biskup vous proposera des catalogues de livres afin faire vos commandes pour Noël. Lui de remettre votre commande au plus tard le 11 novembre en format papier à la sortie des messes ou par internet à francois_biskup@yahoo.fr
- **Le mois d'octobre est le mois du Rosaire** : 1- n'hésitez pas à ajouter à votre chapelet quotidien **les litanies de la Très Sainte Vierge Marie** ; 2- **Chapelet continu** : Le principe est de répartir la récitation du chapelet des membres d'une paroisse sur toute une journée, à chaque heure du jour et de la nuit. C'est alors un magnifique chapelet continu qui se récite durant le moi consacré à la Sainte Vierge Marie. La journée réservée à notre chapelle est le **jeudi 30 octobre**. Merci de vous inscrire sur les feuilles au fond de la chapelle. **Intentions** : L'accomplissement des demandes de la Très Sainte Vierge à Fatima en 1917 : la dévotion réparatrice des cinq premiers samedis du mois ; la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ; la pratique de la pénitence par le devoir d'état bien accompli ; la prière pour la conversion de pécheurs ; la récitation quotidienne du chapelet.
- Le mercredi 5 novembre, 20h15, **catéchisme pour adultes** par M. l'abbé André.
- **Du 1^{er} au 8 novembre : Possibilité de gagner des Indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire**
Le 2 novembre : en visitant une église et en récitant 1 Pater et 1 Credo, plus conditions habituelles.
Du 1^{er} au 8 novembre : en visitant un cimetière et en priant pour les âmes des défunts, plus conditions habituelles
Rappel des conditions habituelles pour obtenir une indulgence plénière : Confession (dans les 8 jours avant ou après), Communion le jour même, Prières de son choix aux intentions légitimes du Souverain Pontife, Détachement de toute affection à tout péché même véniel.
Intentions légitimes du Souverain Pontife : L'exaltation de l'Eglise, La propagation de la Foi, L'extirpation des hérésies, La conversion des pécheurs, La concorde entre les princes chrétiens, Les autres biens du peuple chrétien.
- Les 15 et 22 novembre 2025 : **Session de chant grégorien à Paris** proposée par le Centre Grégorien Saint-Pie X de 10h à 17h à la chapelle ND de Consolation, 23 rue Jean Goujon, Paris 8^e (Technique vocale ; Solfège grégorien et classique (lire les notes) ; Le mot latin, le rythme grégorien et le phrasé ; Travail de l'intonation et de la justesse) Inscription, contact, informations : abbé Louis-Marie Gélinau 06 72 89 79 39 - lmgelinau@gmail.com
- Le dimanche 16 novembre : **repas des chapelles** à Conflans-Sainte-Honorine. **Venez tous.** Renseignements et inscription : chapellesainte-honorine@orange.fr
- Le dimanche 23 novembre : **apéritif, repas d'accueil des nouveaux** et, si Dieu le veut, **une bénédiction avec une visite guidée...**
- Le samedi 29 et le dimanche 30 novembre, **Marché de Noël** au prieuré Saint-Jean à Mantes-la-Jolie. Merci de votre présence et de votre dévouement. Le dimanche 30 novembre la messe chantée de 10h30 ne sera pas célébrée à Jouy-Mauvoisin, mais, exceptionnellement au prieuré de Mantes-la-Jolie.
- Samedi 6 décembre, **récollecion de l'Avent** au prieuré : 9h30 conférence spirituelle par monsieur l'abbé André ; 10h30 : chapelet médité ; 11h15 : messe.
- Le lundi 8 décembre, **procession aux flambeaux en l'honneur de l'Immaculée Conception** - Messe chantée au Prieuré à 18h30 suivie de la Procession et du renouvellement des consécration à Notre-Dame. Nous recherchons quelques personnes pour organiser le service d'ordre. Merci de votre dévouement.
- Le samedi 10 janvier : **Congrès Courrier de Rome** à Paris.
- Le week-end des 6, 7 et 8 février **Université D'Hiver** à l'école Saint-Michel de Châteauroux.